

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

VENDREDI 18 JANVIER - No 11 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

CHEMINOTS : UNE GRANDE COMBATTIVITE

- Ce jeudi, la direction n'avait pas répondu aux propositions des syndicats
- Le mouvement de grève était largement reconduit



Lire nos informations en page 5

Le Parlement européen condamne l'intervention russe en Afghanistan

- Le PCI demande le retrait des troupes
- Le PCF isolé

Le Parlement européen a finalement adopté la résolution de condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan, présentée par les conservateurs et les démocrates-chrétiens. Plus dure que les six autres résolutions notamment celles présentées par les socialistes, auxquels s'était joint le PCI, par les libéraux ou par les gaullistes, la résolution adoptée préconise de « reconsidérer immédiatement toutes les relations économiques, commerciales, financières et des crédits entre l'URSS et la Communauté européenne (...) ». Elle propose également de reconsidérer la tenue des Jeux olympiques à Moscou.

peuples a été piétiné par les USA et nous l'avons dénoncé ; pourquoi accepterions-nous cela de la part d'un pays socialiste ? », a-t-il déclaré, ajoutant encore : « Le fossé est en train de se creuser entre les deux grands. L'Europe a le devoir d'entreprendre des actions leur permettant de renouer le dialogue. Nous sommes en face d'une militarisation de la politique et de la pensée politique qui peut signifier la fin de la détente et donc un retour à la guerre froide, et c'est même la menace d'une conflagration. »

Enrico Berlinguer, dirigeant du PCI, a rappelé la condamnation de son parti et demandé le « retrait des troupes soviétiques ». « Plusieurs fois, le droit à l'autodétermination des

Position diamétralement opposée à celle du PCF, dont Gustave Ansart se fit le porte-parole devant le Parlement européen, et qui, dans un isolement total, a, une nouvelle fois, approuvé l'intervention soviétique en Afghanistan.

La bourgeoisie française face aux dangers de guerre

Lire en page 8

Quand l'Humanité assaisonne la lutte de classe à la sauce soviétique

Lire en page 4

L'affaire Bidalou

Le juge Bidalou était convoqué mardi par un conseiller de la Cour d'appel de Metz pour s'expliquer sur la demande de récusation formulée contre lui par la Sonacotra.

Le juge Bidalou ? Hayange, novembre 1979. La Sonacotra obtient l'expulsion, manu militari, de résidents d'un de ses foyers en grève des loyers. Ce n'est pas nouveau...

Le juge Bidalou, saisi de l'affaire, ordonne la réintégration. Là, il y a du nouveau ! Depuis, la Sonacotra a fait appel, le juge Bidalou a réordonné la réintégration, plusieurs fois... Ça n'en finit pas !

Alors la Sonacotra espère se débarrasser de ce juge gênant.

La Sonacotra a sa manière de faire la justice ! Est juste ce qui lui permet de faire ce qu'elle veut : pratiquer les loyers qu'elle veut, aux conditions qu'elle veut, et expulser quand elle veut ceux qu'elle veut.

Patience : avec la loi Barre-d'Ornano, le gouvernement est prêt à lui accorder tout cela.

G.C.

Angers : la police charge les étudiants



Le mouvement lancé par les étudiants d'Angers pour s'opposer à la décision d'expulsion de deux étudiants marocains prenait mardi 15 janvier au soir la forme d'une occupation du théâtre municipal. Objectif : informer la population et attirer l'attention sur cette grave mesure.

La police les a expulsés manu militari du théâtre en question ! Mercredi, 2 500 manifestants parcouraient Angers, toujours contre la mesure d'expulsion des deux étudiants marocains, et contre l'intervention brutale des forces de police la veille. Celles-ci ont récidivé au moment de la dispersion de la manifestation ! Il y a eu plusieurs blessés parmi les étudiants.

Le mouvement contre l'application des mesures racistes Barre-Bonnet-Stoléru est loin de s'affaiblir à Angers : bien au contraire, la détermination est grande !

Loi Barjot : 270.000 chômeurs sans couverture sociale ?

Fin décembre 1979, une nouvelle loi contre les chômeurs passait, à la suite du rapport Barjot. Une loi qui prive de couverture sociale ceux des chômeurs qui sont déjà privés d'indemnisation ! Selon les chiffres officiels, 266 000 chômeurs sont concernés. Un des premiers résultats escomptés par les promoteurs de cette loi est une baisse importante des statistiques du chômage, puisque pour la plupart de ces travailleurs privés d'emploi, le seul « avantage » de s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi était précisément de conserver ces droits à l'assurance maladie !

Bien sûr, les textes officiels s'empressent de minimiser l'importance des chômeurs qui subissent ce terrible coup. Par un tour de passe-passe, dont ils ont l'habitude, il n'y aurait en fin de compte que 20 000 chômeurs vraiment sans couverture gratuite, et encore, pas tout de suite... dans un an. Pour ces « économistes », qu'est-ce que c'est 20 000 chômeurs ? Une paille...
Pour ceux-là, qui n'ont



déjà aucune indemnisation, la seule possibilité, s'ils veulent être couverts en cas de maladie ou d'accident, sera l'assurance personnelle dont une partie, voire la totalité de la cotisation, pourra être prise en charge

par divers organismes de l'Etat. A suivre ce raisonnement, on peut arriver à se demander pourquoi une loi qui n'aurait comme toute pas de conséquences a été votée !
D'ici quelque temps, ces

conséquences concrètes seront sans doute plus criantes. Mais, d'ores et déjà, cette loi suscite de vives réactions, en particulier parmi le personnel des ANPE.

M. C.

Yougoslavie : inquiétude sur l'état de santé de Tito

Depuis samedi dernier, date à laquelle le président Tito, âgé de 87 ans, a subi une intervention chirurgicale, l'inquiétude s'est développée dans le pays comme à l'extérieur au sujet de l'évolution de son état de santé. L'opération qu'il a subie a en effet échoué. Il s'agissait de la tentative de remplacement d'un morceau d'artère de la jambe gauche par un tube synthétique.

Après chet échec, on parle de l'éventualité d'une amputation. Dans le pays, le comité central de la Ligue des communistes yougoslaves s'est réuni en session extraordinaire. Par ailleurs, on indique que la présidence collégiale de l'Etat (neuf membres) et celle de la Ligue (24 membres) sié-

gent en permanence. Mercredi 16 janvier, toutes les cellules de la Ligue ont eu communication d'un message du comité central informant de l'état de santé de Tito et appelant à la vigilance. D'après certaines informations, les permissions dans l'armée auraient été supprimées et celle-ci placée en état de demi-alerte. Dans les grandes entreprises, des mesures auraient été également prises afin d'assurer le fonctionnement du système d'autodéfense.

Mercredi 16 janvier, un groupe de neuf terroristes oustachis a été arrêté par les services de sécurité. Ils étaient porteurs d'explosifs et de plans de bâtiments officiels qui devaient être la cible de leurs attentats. Les

Oustachis sont des éléments fascistes qui ont collaboré avec l'occupant nazi, et qui, au cours de ces dernières années, ont organisé de nombreux attentats, notamment à l'extérieur du pays.

De nombreuses déclarations sont adressées aux autorités yougoslaves. Les journaux yougoslaves ont publié un message du président chinois, Hua Guofeng, indiquant notamment qu'il souhaitait un prompt rétablissement au dirigeant yougoslave afin que celui-ci puisse continuer à contribuer « au développement des liens d'amitié entre les partis chinois et yougoslave et les deux pays dans l'intérêt du grand objectif de la sauvegarde de la paix mondiale ».

L'agence Tass, de son côté, a publié un communiqué attaquant violemment les déclarations selon lesquelles l'URSS menacerait l'indépendance de la Yougoslavie et pourrait chercher à mettre à profit la disparition du dirigeant yougoslave dans ce but. On sait ce que valent les proclamations de l'URSS. Le peuple yougoslave sait aussi contre quelle menace sa vigilance doit s'exercer plus particulièrement.

Mardi 15 janvier, le quotidien de Belgrade *Nouvelles du soir* titrait sur toute sa largeur sur la demande de retrait sans condition des troupes soviétiques d'Afghanistan, formulée par l'Assemblée générale de l'ONU.

Contre les licenciements. Directeur retenu à PUCK

Le directeur de l'usine PCUK de Villers-Saint-Paul dans l'Oise a été « retenu » plusieurs heures dans ses bureaux, pour l'obliger à entamer des discussions sur le problème de l'emploi. 507 licenciements sont en effet prévus dans cette usine (qui compte 2 400 travailleurs) par la direction du trust.

L'Iran dénonce les menaces soviétiques à sa frontière

Au cours d'une conférence de presse, le ministre iranien des Affaires étrangères s'est montré inquiet de l'intervention soviétique en Afghanistan. On sait que ces 2 pays ont une importante frontière commune, et on parle de divisions armées russes près de la frontière iranienne.

Le ministre iranien a déclaré : « Nous soutenons totalement la lutte du peuple afghan contre l'occupation militaire soviétique, et nous condamnons l'action de l'Union Soviétique. L'attaque militaire soviétique en Afghanistan est très dangereuse pour notre pays, et elle

menace aussi notre Baloutchistan, si bien que nous ne pouvons rester silencieux à cet égard (...). Nous agissons dans l'intérêt de l'Iran ».

La position très nette de l'Iran contre l'intervention soviétique en Afghanistan, Monde, dans la mesure où elle montre qu'il est possible d'avoir une orientation indépendante des 2 superpuissances, qu'on peut combattre les USA sans pour au-

tant s'aligner sur l'URSS, est importante dans la mesure où elle vient d'un pays qui n'hésite pas à dénoncer l'autre superpuissance impérialiste, les USA.

Elle peut avoir une influence positive sur le Tiers Monde. Elle est également positive dans la mesure où elle montre à l'URSS que sa tentative d'exploiter à son profit les contradictions irano-américaines n'est pas gagnée.

Diamants : « Le Canard défie Giscard »

Giscard, sans répondre aux accusations du *Canard Enchaîné*, avait parlé de publication de « faux documents ». Ce journal vient de répliquer verbalement en mettant en balance l'affirmation sans preuves du président et ses nouvelles révélations accompagnées de la photocopie d'un enregistrement de commande de diamants destinés à Giscard et « des personnalités françaises ».

Giscard a donc maintenant à répondre d'une triple accusation. Le président de la République est accusé :

— d'avoir reçu de Bokassa, avant et après son entrée à l'Élysée, « des rivières de diamants au fil des années ». Le document fait en effet état de plusieurs bons de commande et même d'un « secteur France » pour la livraison de diamants à Gis-

card et consorts ;

— d'avoir fait piller les archives de l'ex-empereur par les « barbouzes du SDECE » ;

— d'avoir laissé piller le « trésor impérial » de Bokassa par les parachutistes français. Selon *Le Canard*, le montant de ce « hold up du siècle » s'éleverait à plusieurs milliards de centimes et à l'appui de cette accusation, il cite le silence en forme d'aveu des successeurs de Bokassa.

Le Canard avait en effet envoyé deux lettres recommandées au président Dacko et au directeur de la taillerie nationale pour savoir ce qu'il était advenu du trésor impérial. L'hebdomadaire a reçu les accusés de réception, mais toujours pas de réponse.

Jusqu'à ce mercredi 16 janvier, l'Élysée s'est refusé à toute déclaration.

Pouyet St-Denis Usine sous contrôle des travailleurs

L'usine Pouyet (ITT) de la Plaine-Saint-Denis (Seine-St-Denis) est actuellement occupée jour et nuit par les travailleurs qui ont reçu leur lettre de licenciement depuis le 31 décembre 1979 (voir QdP No 5 du 10.01.80).

Le jeudi 10 janvier, une assemblée générale (licenciés et non licenciés) a voté à 85 % « le contrôle du matériel et des documents par les travailleurs licenciés ».

Depuis le lundi 14 janvier, les bureaux de l'entreprise ont été transférés au siège de la rue Petit (Paris) où s'est déjà « réfugiée » la direction depuis plusieurs mois. C'est une mesure patronale visant à isoler et diviser les travailleurs.

Un délégué CGT de l'usine nous a fait visiter les ateliers et nous a montré les machines, mais aussi la production terminée, emballée, prête à être livrés (stock important de cuves). Les travailleurs occupent l'usine pour empêcher cette production de partir de la Plaine-Saint-Denis.

Des contacts sont maintenus avec l'usine de Pont-Château (44). Cette usine, après une longue grève pour des augmentations de salaire (4 semaines) marque sa solidarité avec les travailleurs de Saint-Denis par des débrayages répétés.

Ainsi que nous vous le signalions dans notre édition du 10 janvier, M. Pouyet et le trust ITT ne sont pas au bout de leurs peines !

Soutenons les travailleurs de Pouyet en lutte pour conserver leur emploi.

Correspondant Saint-Denis

1er février-20h 30,
salle de la Mutualité (Paris)

Meeting
contre l'agression
de l'URSS
en Afghanistan

A l'appel
du PCML et du PCRml

politique

Après «Les dossiers de l'écran» sur le Chili

Une indignation légitime

Qui a vu mardi 15 janvier au soir les Dossiers de l'écran sur le Chili et n'est pas un inconditionnel des régimes d'oppression du type de ceux auxquels sont attachés des noms comme Pinochet ou Videla n'a pu que s'indigner du débat qui suivit le film.

Tout juste si les victimes ne se trouvaient pas en position d'accusés, contraints de justifier et de défendre la légalité du gouvernement auquel ils avaient participé (au côté d'Allende) face aux représentants d'une junte militaire qui n'a trouvé de légitimité que dans le bain de sang qui l'a portée au pouvoir et les intérêts totalement étrangers au Chili et au peuple chilien, qu'elle représente.

Car c'est bien ainsi, en re-

présentants et supporters du régime de Pinochet, que se sont présentés les invités français de l'émission, qu'il s'agisse du représentant du PFN (extrême-droite) camouflé en historien, ou du journaliste soi-disant objectif de la revue soi-disant neutre, La Vie française.

Vie Française, revue patronale : on voit ce qui se cache derrière la victoire libérale d'un Giscard qui gouverne pour le compte des monopoles dont la Vie Française est une publication (on ne peut douter en effet qu'une telle émission ait été mise sur pied avec l'assentiment gouvernemental !).

Les protestations étaient déjà nombreuses à la fin même de l'émission. Elles se poursuivent. Nous nous y associons pleinement.

Les licenciés de l'Aurore manifestent

Les 46 journalistes de l'Aurore licenciés par Hersant ont manifesté mercredi 16 janvier dans les rues de Paris. Ils avaient affrétés pour cela une charrette (la « charrette des licenciés ») tiré par un cheval. Par-delà le caractère quelque peu insolite de cette manifestation, les journalistes voulaient attirer l'attention sur la manière dont Hersant est en train d'étendre son empire.

Toujours sous le coup d'une inculpation pour « infraction aux ordonnances de 1944 sur la presse », Hersant n'en continue pas moins sa méthodique politique de contrôle des grands titres. L'Aurore, aujourd'hui, ce n'est plus qu'un titre, la plupart des pages étant couplées avec Le Figaro. Pour ce faire, les journalistes de l'Aurore qui donnaient satisfaction à Hersant ont été installés directement dans les locaux du Figaro. Les autres, les 46 autres, ont été purement et simplement informés qu'ils n'avaient plus de travail...

les contradictions de Bonnet

La section de Bastia du Syndicat des avocats de France (SAF) a publié le 15 janvier un communiqué protestant contre la procédure judiciaire engagée contre les nationalistes corsés. Les avocats dénoncent en particulier « l'utilisation systématique de la Cour de sûreté de l'Etat dans les affaires corses » et protestent contre l'utilisation qui en est faite dans l'affaire d'Ajaccio, « en contradiction avec les déclarations du ministère de l'Intérieur qui se réitérait au droit commun » pour condamner l'action des nationalistes corsés.



SOLIDARITE HALTE à la REPRESSION

CE JEUDI 17 JANVIER A 20 H 30

A la Mutualité (Paris)

MEETING DE SOUTIEN ET DE SOLIDARITE FACE AUX ACTES REPRESSIFS QUI ONT EU LIEU CONTRE LE PEUPLE CORSE

à l'appel du Comité de soutien de Paris aux emprisonnés corses (soutenu par 27 organisations)

Le Quotidien du Peuple - Vendredi 18 janvier 1980

Quand «L'Humanité» assaisonne la lutte de classe à la sauce soviétique

Face au trouble et aux désaccords publics qu'a suscité dans ses rangs l'intervention soviétique en Afghanistan, la direction du PCF qui, par sa prise de position, a porté au comble le désarroi des militants, ne reste pas passive.

Par voie interne (ainsi la réunion des secrétaires fédéraux et les tournées de membres du bureau politique dans les fédérations), dans sa presse, sur les ondes et les écrans et même en recourant à la pétition de soutien, la direction du PCF avance toute une gamme d'arguments destinés à emporter sinon la conviction du moins l'acquiescement des militants.

Quelles sont les explications produites par la direction du PCF pour justifier son soutien tapageur à l'intervention soviétique en Afghanistan et quelle est leur validité ? Un premier type d'arguments procède de la logique en apparence rigoureuse selon laquelle « les ennemis de nos ennemis sont nos amis ». Le raisonnement fonctionne de manière simple et tire son efficacité de l'opposition légitime et irréductible des militants à l'impérialisme américain, au pouvoir giscardien et au passé colonial et interventionniste d'hommes comme Mitterrand.

Il ressort de cette logique que condamner l'intervention soviétique reviendrait à faire chorus avec l'impérialisme et la réaction.

Pour ceux qui ne se laissent pas assommer par pareil amalgame - faisant valoir qu'à l'époque où le PCF condamnait l'intervention à Prague, il n'hésitait pas à « joindre sa voix à celle de l'impérialisme et de la réaction » ou bien encore que le PCI condamne sans ambiguïté l'intervention soviétique en Afghanistan - la direction du PCF a recouru à une argumentation plus élaborée.

On peut en trouver un exemple dans l'édition du 15 janvier de l'Humanité où, sous le titre « Afghanistan : principes et lutte de classes », Gérard Streiff, membre du comité central, fait une tentative de justification sur le fond.

« Certes, écrit Streiff, on peut toujours rêver un monde où les relations entre États seraient guidées par le respect mutuel et la coopération pacifique, où les rapports internationaux seraient régis par des principes intemporels, où les peuples seraient à même de déterminer en toute connaissance de cause leur propre destin ».

Comme ce monsieur Streiff n'est pas un rêveur il se fait fort de justifier la présence de sept divisions soviétiques en Afghanistan. « Ce faisant, il a conscience de défendre les véritables intérêts du peuple afghan et de la paix ». Faut de pouvoir examiner de plus près de quoi est faite sa conscience, examinons ses arguments.

LA JUSTIFICATION PAR LA « PRESSION IMPÉRIALISTE »

En premier lieu, on nous signale que l'Afghanistan était placé dans le collimateur d'un impérialisme américain qui tente de « reconquérir partout où cela lui

est possible le terrain perdu ».

Sans doute existe-t-il peu de pays, du tiers monde en particulier, qui échappent au dessein américain de restaurer une hégémonie qui, pour être en déclin, n'en est pas moins dangereuse. Mais puisque c'est de l'Afghanistan qu'il s'agit et qu'il faut s'en tenir aux faits, constatons que la présence étrangère, tout à fait réelle, est soviétique au moins depuis 1978. D'ailleurs, concernant les USA, Streiff ne peut faire mention (et pour cause) que d'une « pression impérialiste ».

Malgré l'inconsistance des faits, il n'en faut pas plus à Streiff pour développer une argumentation jésuitique selon laquelle il ne faudrait pas confondre non-ingérence et non-intervention. Comme chacun sait, l'« ingérence » dans les affaires d'un autre pays est une chose scandaleuse et condamnable. Il en va autrement avec « l'intervention résultant de l'appel à l'aide d'un État souverain à un pays allié ».

Appliquée aux agissements de l'URSS en Afghanistan, on voit mal comment cette distinction peut s'opérer.

QUI A APPELÉ ?

Pour laver l'URSS de l'accusation d'ingérence (70 000 hommes rien que ça !), il faudrait pouvoir répondre à la question : qui a appelé les troupes soviétiques au nom de l'État afghan souverain ? Amin que le premier soin des Soviétiques débarqués à Kaboul au lendemain de Noël, fut de liquider ? Karmal, réfugié en URSS et arrivé à Kaboul dans les fourgons soviétiques ? Les « progressistes insurgés » contre Amin ? Toutes les réponses existent, aussi peu convain-

cantes les unes que les autres, y compris celle donnée par Brejnev dans une interview à la Pravda selon laquelle le gouvernement afghan aurait sollicité l'intervention de longue date et que les Soviétiques auraient attendu la fin de l'année 1979 pour y donner suite.

La vérité serait plutôt que ce sont les Soviétiques qui se sont « appelés » eux-mêmes, sans doute avec l'assentiment d'une minorité d'Afghans, membres du « parti démocratique unifié populaire » qui ont survécu aux luttes de fractions et aux règlements de comptes qui l'agitent depuis qu'il a pris le pouvoir en 1978.

Pour essayer de faire passer la pilule de cette agression travestie en manifestation de « l'arme incomparable qu'est la solidarité », Streiff évoque, dans un parallèle qui constitue un véritable trompe-l'œil, la guerre d'Espagne. Sans s'étendre sur ce point, il faut rappeler une situation entièrement différente qui ruine la comparaison. Lorsque les Brigades internationales participent au combat sur le sol espagnol, c'est contre l'intervention armée avérée des fascistes italiens et de l'aviation nazie et pour soutenir un gouvernement républicain, émanation d'un large Front populaire sorti vainqueur des élections.

MASSES EXPLOITÉES OU MINORITÉS « ÉCLAIRÉES ? »

On touche d'ailleurs ici à la question incontournable sur laquelle bute l'argumentation des dirigeants du PCF. En effet, quelle place occupent les masses populaires afghanes dans la prétendue analyse de classes à laquelle se livre Streiff ? Aucune.

Il est embarrassé par une réalité qui révèle des troupes soviétiques se comportant en forces d'occupation, « pacifiant » le pays contre les « rebelles » et pointant leurs canons sur les casernes de l'armée afghane et en butte à l'hostilité du peuple là où « l'aide fraternelle » de l'URSS aurait dû susciter dans le peuple de chaleur

et reconnaissance. Streiff explique cette anomalie par le fait que « la majorité du peuple » est maintenue « dans ce rôle d'observateur qui fut de tout temps son lot ».

Bref, les masses afghanes seraient absentes de cet affrontement dont l'Humanité affirme que dépend leur progrès social. Voilà bien une théorie inédite. Streiff tente de la fonder en invoquant l'arriération afghane : « Il serait hasardeux, écrit-il, de fixer la réalité afghane à partir de nos yeux d'Européens. Que le processus révolutionnaire y ait suivi, depuis avril 1978, un itinéraire déroutant cela ne fait guère de doute. Dans un pays marqué par l'arriération sociale et culturelle, de masses paysannes misérables, bien souvent nomades, la pratique politique de masse ne semble devoir être la règle ».

Il est juste pour un marxiste de mettre en relation le niveau de la démocratie politique et l'état de développement matériel d'une société. Mais en aucune façon, l'arriération du mode de production n'annihile les capacités révolutionnaires des classes opprimées. Précisément, le marxiste - et en particulier la théorie de la lutte des classes - révèle que de tout temps et en tout lieu, ce sont les masses qui font l'histoire et non des minorités « éclairées » ou agissantes ; encore moins les troupes d'occupation étrangères. Si Streiff avait raison, il n'y aurait jamais eu de révolution chinoise ni de libération nationale en Algérie.

Quant au rôle libérateur des Soviétiques à l'égard des prisonniers de Kaboul on aurait préféré que l'Humanité nous ait parlé en son temps de leur incarcération et des traitements abominables dont ils furent l'objet. Il est vrai que ce temps était déjà celui où le PDUP exerçait le pouvoir à Kaboul conjointement aux conseillers soviétiques...

Pierre MARCEAU



Antoine Vitez, Jean-Louis Moynet et Christiane Gilles. Antoine Vitez, metteur en scène de renom, membre du PCF depuis 20 ans, vient de démissionner suite aux positions prises par la direction de son parti.

Jean-Louis Moynet et Christiane Gilles, deux membres du PCF et responsables nationaux à la CGT, font partie de ces militants qui refusent de cautionner l'intervention soviétique et qui le disent.

Cheminots : une grande combativité

Dans de nombreux dépôts, la grève a été reconduite à nouveau mercredi 16 janvier au soir par les agents de conduite. C'est souvent à une très large majorité que les votes ont tranché : entre 80 et 90 % à Toulouse, Marseille, Montpellier, Rennes, Nantes, Tours, ...

Dans d'autres dépôts, comme Dijon et Lyon pour le Sud-Est, c'est à 60 % que la reconduction était décidée pour 24 heures mercredi après-midi.

En même temps, dans les autres catégories de personnel, les mouvements de grève se poursuivent sur leurs revendications propres. Pour les roulants évidemment, la revendication essentielle porte sur la non-suppression du deuxième agent de conduite par train que veut imposer la SNCF, et qui aurait pour conséquence la suppression de 10 000 emplois.

C'est donc un certain durcissement de la grève que

l'on pouvait observer mercredi soir. Différentes sources indiquaient des tendances convergentes comme par exemple le fait que, depuis trois jours, le nombre des votants en faveur de la grève a augmenté régulièrement.

Le gros problème qui se trouve posé dans cette lutte de l'ensemble du personnel de la SNCF, c'est une impulsion plus nette au niveau national. Pendant longtemps, les cheminots ont dû livrer bataille dans leurs organisations syndicales pour imposer que leur point de vue soit pris en compte. Le refus des journées de 24 heures, sans lendemain, la nécessaire coordination des dépôts, la possibilité de pouvoir reconduire la grève, enfin, le droit de donner son avis, de décider de la durée et des formes de lutte, tout cela a dû être imposé à ceux qui n'en voulaient pas.

Des pas importants ont été réalisés dans cette voie. Aujourd'hui, par exemple, dans la lutte en cours, chaque

dépôt décide de la reconduction. Cette progression démocratique a cependant une contre-partie : un certain isolement, un certain émiettement de la lutte, qui n'est pas brisé par les liaisons nombreuses et quotidiennes entre dépôts. Ainsi, on assiste à une situation paradoxale où la volonté de lutte des cheminots grandit, mais, où n'est pas garanti le fait qu'elle trouve sa pleine expression au niveau national.

Pourtant, chacun sait que pour faire reculer la direction de la SNCF, sur des questions aussi importantes que celles qui sont soulevées dans la lutte actuelle, il faut un rapport de forces très important.

Il reste que, mercredi 16 janvier au soir, la tendance à la lutte se renforçait avec la reconduction dans la plupart des dépôts pour 24 heures.

G. P.

Villeneuve triage : ds centaines de cheminots en grève Un mouvement différent des précédents

Le dépôt SNCF de Villeneuve-Triage à Villeneuve-Saint-Georges (91-Essonnes) : C'est là d'une part que plusieurs centaines de roulants du réseau Sud-Est prennent leur service, c'est-à-dire leur locomotive qu'ils conduisent pour l'accrocher à leur convoi à la gare de Lyon.

C'est aussi d'immenses ateliers de réparation des locomotives du même réseau où le travail est effectué par ceux qu'on appelle les « sédentaires ».

Tous sont en grève depuis 4 jours. Nous les avons rencontrés dans les locaux syndicaux.

«La nouvelle réglementation permettra à la direction de continuer à nous imposer en la codifiant une amplitude de travail énorme», explique J., militant CFDT. «Ainsi, on pourra faire 16 heures de travail sur une durée de 24 heures sans rien pouvoir dire ! Imaginons qu'un copain prenne son service le lundi à midi, qu'il arrive à Marseille à 8 heures du soir, il a un repos hors résidence (à l'extérieur) de 8 heures, soit dit en passant dans des foyers SNCF construits bien souvent au bord des voies comme à Dijon. Après ses huit heures de repos, à 4 h du matin il pourra repartir pour rouler

jusqu'à midi, le mardi !»

«Mais alors qu'on a déjà pas de vie de famille, ajoute J. roulant de 41 ans, qui vient de rentrer dans le local syndical, «le texte multiplie en plus les dérogations aux horaires déjà dingues ! Ainsi les heures de travail pourront être augmenté si la «bonne marche du service» l'exige», terme vague que la SNCF peut interpréter comme elle veut.

DEROGATION AUX HORAIRES

«Si un travail urgent» l'exige, dit encore la nouvelle réglementation, le roulant pourra faire jusqu'à 60 heures

de travail supplémentaires par an. Enfin, en cas d'«incidents», le roulant pourra à chaque fois se voir imposer 24 heures de travail de suite, et ce, y compris après avoir fait 16 heures de travail déjà dans les 24 heures précédentes.

L'amplitude des heures de travail et les dérogations aux horaires contenues dans la nouvelle réglementation visent évidemment pour la SNCF à mieux adapter la main-d'œuvre à ses besoins aux «à-coups du travail». Le même but est visé en direction des sédentaires (ateliers de réparation entre autres) à qui l'on «propose» une «moyenne d'horaire de travail mensuel» : le nombre d'heures de travail reste globalement le même mensuellement qu'avant, mais les sédentaires pourront faire 9 heures de travail tel jour, 4 tel autre, en fonction des besoins.

LA CONDUITE A AGENT SEUL

Le troisième point important — on ne peut les citer tous — de la nouvelle réglementation concerne évidemment l'introduction de la conduite à agent unique, qui supprime 10 000 emplois et aggrave la sécurité. C'est dans la cabine d'une locomotive que trois roulants nous expliqueront les conséquences d'une telle mesure : «Jusqu'ici, la conduite était assurée par un conducteur et un aide-conducteur chargé en cas de défaillance du premier, d'arrêter le train. En remplacement, la direction envisage simplement de laisser en place le dispositif actuel chargé de contrôler en permanence l'état de veille du conducteur. Le problème est qu'un tel système ne peut pas jouer tous les rôles d'un homme. Comment peut-il ainsi aider à observer le signal (au nombre de un minimum tous les 1 500 mètres) ?

On le voit, roulants et sédentaires, en rentrant en lutte contre la nouvelle réglementation, s'attaquent aux conséquences globales sur leurs conditions de vie et de travail amenées parce que n'est autre qu'une restructuration en profondeur de leur entreprise.

«C'est donc un gros morceau», ajoute D., militant CFDT, «et la direction ne reculera que devant un rapport de force important, il va sans dire. De ce point de vue, — c'est nouveau et

positif — les cheminots en reconduisant déjà trois fois le mouvement, montrent par là qu'ils ont compris la nécessité d'une grève dure désormais, si on veut aboutir».

«En cela, ajoute un travailleur non-syndiqué, ils tirent le bilan, et moi le premier, de la forme — mauvaise — des précédentes grèves d'août ou septembre 1979, grèves de 24 ou 48 heures bloquées. Il y avait ici de moins en moins de participation, et même un certain malaise. Aujourd'hui ? Il y a de plus en plus de monde, et ce depuis trois jours, aux AG».

UN MOUVEMENT DIFFERENT

Les raisons en sont selon nos interlocuteurs — et c'est vrai — que la forme de lutte, proposée par les fédérations aujourd'hui, plus efficace, répond mieux aux désirs des cheminots. En déposant un préavis de grève de 8 jours, les fédérations donnent la possibilité aux grévistes d'engager une grève plus longue, ce qui — les faits le montrent — est l'aspiration de beaucoup.

En outre, cela ressortira des discussions, le fait d'avoir un préavis de grève de huit jours, a permis déjà et ce pour la première fois depuis longtemps, que les travailleurs puissent réellement et non pas formellement, décider de continuer ou non le mouvement si tel était leur désir, rendant la démocratie des AG moins formelle : «Auparavant, c'était formel

en effet», explique un travailleur. «Comment voulais-tu que les gars à qui on proposait des grèves de 24 ou 48 heures bloquées, sans période de préavis supplémentaire, puissent continuer, s'ils le désiraient, le mouvement, alors que sans préavis, beaucoup craignaient à juste titre, les sanctions dans pareil cas ?»

C'est sans contester la pression des travailleurs et militants, leur mécontentement et leur ras-le-bol des actions inefficaces qui ont contraint enfin les fédérations à proposer cette forme de lutte nouvelle. Et c'est positif.

Il reste, d'après des sources bien informées, que certains responsables syndicaux cégétistes au niveau national ont catégoriquement refusé de déposer un préavis plus long que sept jours, ce qui, selon des travailleurs du centre de Villeneuve-triage, est problématique. «Pourquoi au lieu de faire des grèves de 48 h ou même de 4 jours par mois, dit ce travailleur, ne pas faire trois semaines d'un coup ? C'est plus efficace et ça coûte pas cher financièrement. Et beaucoup de gars pensent comme ça, franchement. Mais tout le monde n'est pas d'accord dans le mouvement syndical».

Richard FEUILLET

Les grévistes de Mavilor poursuivent l'occupation de leurs usines



L'usine Mavilor de l'Orme, près de Saint-Chamond, est toujours occupée. Commencée le 27 novembre 1979, la lutte se poursuit dans cette fabrique de villebrequin, qui emploie 1 200 personnes. A l'origine de ce conflit, des revendications surtout salariales. Les travailleurs réclamaient 150 F pour tous, et la semaine de 40 h payées 42. Une autre dimension de ce conflit est apparue avec les menaces qui pèsent sur l'emploi de 400 travailleurs de Mavilor. La direction entend se livrer en effet à une restructura-

tion de l'entreprise en trainant, d'après des révélations faites par les syndicats, 418 licenciements.

Depuis le début de cette lutte qui en sera bientôt à ses deux mois, la direction s'est livrée à de multiples actes de répression : licenciement de 10 militants syndicaux, intervention policière les 15 et 16 décembre, agression par un commando patronal le 6 janvier. Toutes ces attaques répressives n'ont pu venir à bout de la détermination des grévistes de Mavilor qui se relaient chaque nuit pour garder l'u-

sine. L'organisation par la direction d'un vote truqué pour faire reprendre le travail a lamentablement échoué.

A l'heure actuelle, le mouvement se poursuit, la direction a été contrainte de revenir sur la mesure de licenciement des 10 militants. Forts du soutien des autres travailleurs et de la population qui les ont appuyés depuis le début, et surtout au moment des agressions contre l'usine, les grévistes de Mavilor poursuivent leur lutte.

La grève des cheminots du Sud-Est

Pour les roulants, la grève a été suivie mercredi à 86 % au dépôt de Miramas, 88 % au dépôt Saint-Charles. La continuation de la grève a été votée. De même au dépôt d'Avignon (ou elle était suivie à 85 %), comme à Marseille-Blancarde.

Continuation également au dépôt de Nice où la grève était suivie mercredi à 92 %.

Pour les sédentaires, la grève était suivie à 72 % à Avignon et la continuation a été votée. De même à Lyon, aux ateliers de Venissieux et Oullins.

Les roulants de la région de Lyon ont voté la continuation de la grève. Ceux de Paris-Lyon, Di-

jon, Strasbourg, Achères, Metz ont voté la reprise à l'appel de la CGT, la CFDT appelant, elle, à la continuation.

Sur l'ensemble du réseau Ouest, sédentaires et roulants reconduisent leur grève.

Sur l'ensemble du réseau Sud-Ouest, la grève a été très bien suivie ce mercredi.

A Arles et à Saint-Martin-de-Crau, les cheminots se plaignent de la mauvaise organisation, de la mauvaise mobilisation et de la mauvaise préparation de la grève.

A Port-Saint-Louis-du-Rhône, la grève des sédentaires a été suivie ce mercredi à 100 %. La con-

tinuation a été votée. Les sédentaires de Toulon et Cannes démarrent la grève jeudi 17 à 4 h, pour 48 h renouvelable de 24 h en 24 h.

A Sète, la grève a été suivie à 100 %.

A Miramas, les sédentaires reconduisent le mouvement.

A Marseille Saint-Charles, ils ont voté la reprise pour ce jeudi.

En gare de Lestaque à Marseille, la reprise du travail est votée.

En gare d'Arles, mardi la grève a été suivie à 50 %, la reprise a été votée et le travail s'est effectué mercredi. Mais la grève reprendra jeudi à 20 h.

CORRESPONDANT

international

Pakistan : Le général Zia se déclare prêt à riposter à toute incursion soviétique

Le président Zia Ul Haq a fait savoir mardi, au cours d'une conférence de presse qu'il ne tolérerait aucun droit de poursuites aux troupes soviétiques ou afghanes sur son territoire. Il a clairement indiqué qu'en cas d'incursion venant de son voisin afghan, l'armée pakistanaise avait l'ordre de riposter. «Lorsqu'un étranger pénètre sur votre territoire avec des intentions agressives, vous ne venez pas l'accueillir avec un baiser sur la joue», devait-il déclarer. En ce qui concerne la reprise de l'aide militaire américaine au Pakistan, le général Zia a indiqué : «Nous avons eu des conversations préliminaires et tout le reste n'est que spéculation». Interrogé sur d'éventuelles conditions émises par les Etats-Unis pour fournir cette aide, le président pakistanais a ré-

pondu : «C'est justement la question que nous avons posée et nous attendons toujours la réponse».

Il a souhaité que la normalisation des relations avec l'Inde se poursuivent, afin que s'établissent des rapports de bon voisinage entre les deux pays. C'est pour aller dans ce sens que des contacts diplomatiques de haut niveau ont lieu actuellement entre Islamabad et New Delhi.

Après avoir émis plusieurs protestations diplomatiques, lorsque les avions afghans ont violé son espace aérien et lorsqu'en mars dernier, l'artillerie afghane a tiré une soixantaine d'obus sur son territoire, c'est la première fois que le Pakistan évoque une riposte armée depuis l'invasion soviétique en Afghanistan.

Timor-Oriental: un peuple menacé de famine

Ignoré par l'actualité, Timor-Est résiste depuis quatre ans à la tentative de l'Indonésie d'exterminer les habitants de cette île du Pacifique. Après avoir mené une résistance active à la colonisation de l'île, qui débuta avec l'invasion indonésienne de décembre 1975, les Timorais doivent faire face à l'arme de la faim : déjà 100 000 habitants sur 600 000 sont morts de faim. La guerre a complètement désorganisé la production agricole, la sécheresse de cet été s'y ajoutant, 60 000 personnes sont dans un état désespéré tandis que 300 000 autres souffrent de la faim. Les secours qui ne sont pas détournés par le gouvernement indonésien, ne peuvent plus parvenir dans l'ensemble de l'île depuis que la saison des pluies a commencé en décembre.

Léonid Pliouchtch contre l'ambassade soviétique

Mercredi 16 janvier, Léonid Pliouchtch citait devant la chambre correctionnelle Robert Legagneux, directeur de la revue Etudes soviétiques pour diffamation.

Cette revue avait publié le discours prononcé par Boris Ponomarev à la Conférence de Sofia (décembre 1977) qui accusait Pliouchtch, Boukovsky et Tchcharansky d'être des «ennemis du socialisme et de la liberté», d'agir conjointement avec les services secrets impérialistes.

Pliouchtch dans une déclaration préliminaire rejette ces accusations le présentant comme un espion à la solde de l'impérialisme américain. Il montre comment elles s'inscrivent dans une campagne de calomnies destinées à discréditer outre sa personne, tout le Mouvement Démocratique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'URSS, campagne dans laquelle se retrouvent, précise-t-il preuves à l'appui, côte à côte, des fascistes et des membres des PC, européens.

Dans sa plaidoirie, M. Schoukroun, avocat de Pliouchtch, reprend cette argumentation, montrant, citations de déclarations et du livre de Pliouchtch à l'appui, comment son combat à l'intérieur comme à l'extérieur de l'URSS, va à l'encontre de ces accusations.

URSS : vague de répression contre les dissidents

Amnesty International se déclare préoccupé de la recrudescence des arrestations et des procès qui frappent les dissidents soviétiques dans la dernière période. L'organisation signale qu'en trois mois, ce sont plus de 40 personnes qui ont été arrêtées pour avoir réclamé le respect de leurs droits fondamentaux. Parmi les personnes arrêtées ou jugées récemment, figurent notamment neuf membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki, dont huit du groupe ukrainien, ainsi que des militants pour la défense des minorités nationales. L'amnistie décrétée par Brejnev en 1979 ne s'est soldée par aucune libération de prisonniers politiques, indique Amnesty International pour conclure son communiqué.

En l'absence de Robert Legagneux, M. Labadie prend la parole pour la défense. Alors qu'en guise d'introduction, il accuse Pliouchtch et son avocat de vouloir «transformer le prétoire en seconde Mutualité», cet avocat de l'ambassade soviétique ne va pas se priver d'émailler sa plaidoirie d'appréciations hors sujet particulièrement voisines de la propagande d'un certain parti français. En guise d'argumentation politique, il se livre à un exposé de sémantique tendant à démontrer que Pliouchtch, comprenant mal le français se serait mépris sur le sens d'«agir conjointement» qui jamais n'a signifié «être espion». Pliouchtch faisant des déclarations à tout l'éventail de la presse, était bien tombé

Témoignage des 2 journalistes d'Aydinlink (quotidien turc, marxiste-léniniste)

Les réfugiés afghans au Pakistan

On est allé, près de Peshawar (Pakistan), aux camps de réfugiés politiques.

Dans cette zone il y avait à peu près, en septembre 1979, 220 000 réfugiés politiques afghans, qui y vivaient. Les chiffres généralement avancés aujourd'hui, sont d'au moins 400 000.

Les gens qui s'y trouvent sont accusés par certains, d'être des capitalistes, gros propriétaires terriens, des laquais des américains, des contre-révolutionnaires. Puis on commence à discuter avec eux. On leur deman-

de : «Quand est-ce que vous comptez rentrer dans votre pays ?» Ils répondent : «Quand Kaboul sera de nouveau aux mains des musulmans ?»

— Est-ce que vous êtes contents d'être ici ?

— Qui est-ce qui peut être content à l'étranger ?

— Où sont les hommes ?

— Il est possible de vivre avec 4 roupies (environ 20 centimes), les hommes partent le matin et reviennent le soir pour gagner quelques roupies de plus, répond un

réfugié âgé.

On prend les dernières nouvelles, du pays, dès qu'un réfugié arrive. En général, quand un enfant a grandi, qu'il peut tenir un fusil, on l'envoie à la résistance.

Un vieux dit que «un jour, avant de mourir, je pense rentrer dans mon pays».

Pour résumer donc, aucune des accusations portées contre les réfugiés n'est correcte, car d'après leurs conditions, ce sont des gens du peuple.

Interview du directeur de la commission des réfugiés politiques (près de Peshawar)

Le directeur explique que le mouvement des réfugiés a commencé à partir du 27 avril 1978. Donc le peuple n'a jamais accepté le nouveau régime.

Sur la question des réformes

«Les gens, dit-il, qui sont venus au pouvoir en Afghanistan, d'abord, ils ont commencé à s'affronter entre eux. Le gouvernement (pro-soviétique) n'a jamais été d'accord avec le peuple, comment peut-il faire des réformes qui soient bien pour le peuple ! Or, cette

question des réformes est tout à fait fondamentale. Je ne suis jamais rentré depuis le 27 avril en Afghanistan, mais on a toujours de bons contacts avec les réfugiés. Tout ce qu'on a lu, vu ou entendu à propos des réformes pour le peuple afghan, c'est une coupure avec les traditions millénaire de notre peuple.

Répression

Il y a une répression dans le domaine de la religion, on ne sait pas combien de chefs religieux ont été tués.

Il est interdit au peuple d'aller à la mosquée. Dans un pays musulman l'habit religieux, les mosquées, c'est assez important. Parce que toutes les réunions, toutes les rencontres se passent à la mosquée. Le gouvernement de Kaboul le sait très bien. Les gens ne vont pas seulement à la mosquée pour des buts religieux, c'est pour cela que le gouvernement leur interdit d'y

aller. A cause de cela, le gouvernement a fait mettre des militaires dans chaque mosquée, pour empêcher la liberté de parole, etc.

Les récoltes agricoles ont également diminué, en Afghanistan, après le (1er) coup d'Etat.

Le gouvernement (fantoche) a dit qu'il allait faire venir les garçons et les filles dans la même école, mais sans tenir compte de l'attitude du peuple. En fait, il ne tolère jamais son avis et agit par la force pour ce changement, sans même passer par une étape.

Le régime afghan ne compte pas sur les forces locales, il compte sur les forces de l'URSS. Il veut que ça se passe comme les soviétiques avaient prévu. Depuis le coup d'Etat jusqu'à maintenant, les ordres viennent toujours de Moscou.

Face à cette direction de l'Afghanistan, la résistance a commencé dans un très bref délai et très fort. Taraki

voulait écraser ce soulèvement.

L'aide aux réfugiés

Tous ces réfugiés coûtent au gouvernement du Pakistan : 20 millions de roupies par mois (soit environ un million de nouveaux francs français, ce qui est beaucoup pour un pays sous-développé). Le gouvernement pakistanais souhaite que les réfugiés retournent dans leur pays le plus vite possible, mais pour ça, il faut faire des rencontres et des accords bilatéraux. L'aide des Pakistanais envers les réfugiés est très limitée.

Devant chaque camp de réfugiés, il y a la police pakistanaise qui surveille. Le plus grand problème des réfugiés est de rester sans travail. Les Pakistanais leur trouvent des maisons, chacun paie à peu près deux francs. Mais avec l'argent qui «reste» c'est impossible d'acheter du pain, vu les conditions de vie là-bas.

Le président des réfugiés a demandé une aide de la Croix-rouge, et des Nations-Unies, et également de la commission afghane pour qu'elle trouve des solutions aux réfugiés.

Aydinlik : Et a propos des organisations de guerilleros afghanes qui résistent ? question a mettre en gras

Nous n'avons aucun rapport avec les organisations de résistance contre le régime de Kaboul. Nous faisons seulement un travail parmi les réfugiés eux-mêmes. Nous ne les encourageons ni ne les décourageons dans cette activité, nous les laissons libres de ce qu'ils veulent faire.

Il y a un an, le peuple iranien mettait fin à 25 ans de dictature



Il y a tout juste un an, le mardi 16 janvier 1979, le Shah quittait l'Iran chassé par le peuple, qui pendant un an de lutte ininterrompue avait forgé l'unité populaire capable de mettre fin à 25 ans de dictature.

Joëlle FECLAZ

Le 11 août 1978, le gouvernement décidait de laisser les boulangers fixer librement leurs prix. A l'époque, ministre et patrons, qui savaient fort bien ce que ce changement signifiait pour les consommateurs, prenaient l'engagement de créer 10 000 emplois, et de travailler au progrès social dans ce secteur. On pouvait avoir des doutes et se demander, de toutes façons pourquoi les consommateurs feraient les frais de ces « progrès », si progrès il y avait. Dix-huit mois après, il n'y a plus de doute possible. Les prix ont augmenté de 30 %. Les emplois et le « progrès » social n'ont pas suivi... C'est ce qu'a démontré la CFDT, de l'alimentation, mercredi 16 janvier après-midi, au cours d'une conférence de presse.

Le président de l'organisation professionnelle des boulangers, Combe, affirme qu'il y a eu 7 997 emplois créés en 1978. Diantre ! Il tire ces chiffres des statistiques de l'ISICA (caisse de retraite du secteur alimentaire).

1 652 OUVRIERS EN MOINS

A y regarder de plus près, on constate effectivement une augmentation importante du nombre d'apprentis (plus 146 %), mais que plus de 30 % de ces apprentis ont quitté la profession en 1978. Par contre, au cours de l'année 1978, le nombre d'ouvriers a baissé (1 652 ouvriers en moins). Ce qui signifie en clair que des ouvriers sont licenciés et remplacés par des apprentis qui ne coûtent pas cher, d'autant plus que c'est l'Etat qui paie les charges sociales... Pour les autres catégories (ouvriers

pâtisseries, employés, vendeuses) et « autres », il s'agit plus d'inscriptions à la Caisse de gens qui ne l'étaient pas auparavant, ou de la multiplication du travail à temps partiel pour les vendeuses, que de véritables créations d'emplois. En conclusion, on arrive à un chiffre bien plus modeste : environ 3 800. Auxquels, il faut enlever les apprentis qui ont quitté en cours de route. Mettons donc que 2 000 emplois ont été créés (en deux ans, entre 1976 et 1978, 1 100 entreprises ont été ouvertes). Le pain a donc augmenté beaucoup. L'emploi, très peu.

ET LE PROGRES SOCIAL ? 60 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

La situation faite aux apprentis est une parfaite illustration de ce que veut dire « progrès social » pour les patrons boulangers. Rien

18 mois de liberté pour le prix du pain

30% de hausse, mais pas d'emploi en plus !

d'étonnant si le tiers d'entre eux quitte chaque année la profession. Les lois qui régissent l'apprentissage sont régulièrement bafouées. Ainsi, ils ne devraient pas commencer à travailler avant 6 heures. C'est rarement le cas. La durée totale de travail hebdomadaire ne devrait pas dépasser 40 heures, y compris les heures de formation. Dans les faits, quand ils reçoivent une formation, elle leur est dispensée en plus de ces 40 heures, le jour de la fermeture de la boulangerie. Et 30 % des apprentis ne reçoivent pas cette formation obligatoire. Tout cela pour 20 ou 30 % du SMIC !

Globalement, les conditions de travail sont désastreuses, ce qui explique un « turn-over » de 25 % en 1978. Plus particulièrement, la durée du travail : 60 heures par semaine en moyenne ! Légalement, la limite est de 48 heures. Mais, il y a souvent un horaire pour l'Inspection du Travail, et un horaire pour les ouvriers. En cas de refus,

c'est tout simplement la porte.

LE SYNDICAT INTERDIT DE SEJOUR

Dans ce secteur, le syndicat est pratiquement interdit de séjour. Depuis longtemps, la CFDT demande une adaptation du droit syndical à la réalité de la boulangerie (par exemple, des délégués pour un quartier, ou pour une ville). C'est le blocage. Et chaque fois que les travailleurs essaient de s'organiser, c'est la répression. Deux exemples ont été donnés. Un candidat CFDT licencié le jour du dépôt de candidature à la boulangerie Fleury de Garges-lès-Gonesse. Un autre militant CFDT, représentant son syndicat à l'ISICA, licencié au bout de 15 ans de travail chez le même employeur, pour « faute grave », en fait, une demi-journée par mois pour assister à ces réunions de la Caisse, alors que le patron était parfaitement au courant. Deux affaires qui



sont en justice aujourd'hui. Ainsi donc, le résultat de la libéralisation du prix du pain est sans ambiguïté. Les patrons y ont gagné, les travailleurs paient le pain

plus cher, et ceux qui le fabriquent subissent une exploitation renforcée.

Monique CHERAN

Les interdictions professionnelles ont tendance à devenir de plus en plus fréquentes principalement dans l'enseignement. Les comités de soutien à Jean-Luc Lelong tenaient mercredi 16 janvier une conférence de presse dans le but de dénoncer ces pratiques.

De nombreux enseignants ont été exclus de l'Education nationale pour des raisons qui tiennent à leurs opinions personnelles, à leur vie privée, ou à leur action syndicale.

De nombreuses organisations syndicales avaient appelé à cette conférence notamment le SGEN-CFDT, le Syndicat de la Magistrature, le Syndicat National des Journalistes, les comités de soutien à Jean-Luc Lelong, ainsi que des personnalités dont Maître Leclerc, et Sartre. Il s'agit en effet d'atteintes aux libertés individuelles. Ainsi Jean-Luc Lelong a été à son insu l'objet d'une enquête de l'Inspection Académique d'Arras. A l'origine une que-

relle d'ordre strictement privé survenue en dehors de son lieu de travail et consignée dans son dossier administratif. Dans cette enquête est même pris en compte une lettre anonyme ! Il faut souligner que l'appréciation administrative officielle du proviseur du lycée technique de Béthune sur Jean-Luc Lelong, était le 30 avril 1979 : « Donne entièrement satisfaction », note le 13 juillet, il était licencié. Mais bien d'autres cas sont signalés, en juillet

Education Nationale

Y aurait-il des licenciements pour délit d'opinion ?

1979, J.L. Mallot, professeur stagiaire au LEP (Lycée d'Enseignement Professionnel) Chérioux à Vitry est licencié, en septembre c'est M. Rodriguez, agent stagiaire au lycée D. Milhaud au Kremlin Bicêtre, C. Henriot surveillante d'externat à Paris est suspendue. Colette Meynard, institutrice est suspendue de ses fonctions à la suite d'une inculpation, par ailleurs basée sur un dossier juridiquement vide. Dans la multiplication de

ces pratiques, les syndicats enseignants, dénoncent la volonté du ministère, d'intimider les enseignants et surtout d'opérer une rotation rapide des auxiliaires, afin d'éviter de les titulariser. Ces mesures frappent de plus en plus les militants syndicalistes actifs. Ainsi M. Rodriguez - licencié par le rectorat, alors qu'il aurait dû avoir la possibilité de faire une deuxième année de stage - était secrétaire du

SGPEN-CGT de son établissement et avait mené la lutte pour de meilleures conditions de travail pour les agents et contre le licenciement d'une collègue. Les intervenants ont souligné le fait que de nombreux militants syndicaux se voyaient pénalisés par la notation administrative. Le rôle de l'inspection dans les interdictions professionnelles a aussi été dénoncé. Par ailleurs

le recrutement de personnel dans l'enseignement, à tous les niveaux, est maintenant précédé d'un « entretien préalable » sur des sujets extra-professionnels. S'agit-il de déceler ceux qui ne pensent pas comme il faut ? C'est pour mobiliser contre cette forme de répression que le 20 janvier seront organisées 6 heures contre les interdictions professionnelles.

L.C.

De 14 h à 20 h salle AGECA, 177 rue de Charonne - Paris 11^e.

Cinéma

La légion saute sur Kolwezi
Un film anti-africain

Lancé à grand renfort de publicité, ce film est à la gloire de la Légion étrangère. Il fait l'apologie de l'intervention française en Afrique, en 1978, au Zaïre, à Kolwezi. En 1977, au moins deux films avaient été réalisés pour louer l'intervention sioniste à Entebbe en Ouganda.

Ce film est d'ailleurs basé sur les mêmes procédés que ceux sur Entebbe. Il s'agit d'arracher de malheureux otages des mains de terroristes sans foi ni loi. D'un autre côté, on nous montre les sévices subis par les otages ; de l'autre, les préparatifs de l'expédition militaire, le suspense doit étreindre le spectateur « Arriveront-ils à temps pour sauver ces innocents ? ».

Peu d'information sur les Européens qui se trouvent à Kolwezi. A peine sait-on que Burno Cremer est, dans le film, conducteur d'engins dans la mine à ciel ouvert de Kolwezi. Du nickel, du cuivre, du cobalt et des immenses richesses minières qui se trouvent dans le

sous-sol du Shaba : pas un mot.

Sur la pénétration des mercenaires cubains venus de l'Angola et sur l'importance stratégique de la région pour les USA, l'URSS et l'impérialisme français, rien ne nous est dit non plus. On nous explique que le Zaïre est divisé en deux ethnies. Celle du Nord, dont ferait partie le chef de l'Etat zaïrois, brimerait celle du Sud, qui en retour, se serait révoltée. « En Afrique, la révolte c'est toujours la déraison et le massacre », dit à un moment donné l'Européen incarné par Bruno Cremer. Le même personnage dira aussi des Zaïrois : « Je les aimais, j'en ai

marre de leur sauvagerie », mépris et paternalisme. Sur d'autres images, les habitants de Kolwezi tentent de s'introduire dans la prison pour massacrer les otages à coups de planche.

Parallèlement, la mission militaire française à Kinshasa s'active. Les noms sont à peine déformés (le colonel Grassart au lieu du colonel Gras dans la réalité). On le voit donnant coup de fil sur coup de fil tour à tour à l'ambassadeur de France, à l'Elysée, à l'état-major. Il donne vraiment l'impression de se comporter en gouverneur d'une colonie ou d'un territoire occupé par l'impérialisme français. L'autorisation n'étant demandée à Mobutu que lorsque l'opération sera bien au point. Le beau rôle dans l'histoire est donné à la Légion. Les soldats de cette force de répression et d'interven-

tion coloniale sont présentés comme les défenseurs des droits de l'homme. Voilà qui est un comble, quand on sait que le colonel du deuxième régiment étranger de parachutistes était à l'époque le colonel Erulin (Nemlin dans le film) qui a été mis en cause à propos de la torture en Algérie. Une Marseillaise vibrante accueille les « libérateurs » de la Légion.

Ce film est diffusé au moment où la propagande bourgeoise tend à présenter les pays du tiers-monde et leurs luttes comme la cause possible d'une guerre mondiale. Alors que seule la rivalité des deux superpuissances peut être à l'origine de la troisième guerre mondiale, et que dans cette éventualité les pays du tiers-monde seront non plus fermes alliés.

Léon CLADEL

Communiqué

LA LIBRAIRIE POPULAIRE (PARIS) ORGANISE
Le samedi 19 janvier à 14 h 30
un débat sur le thème :
LE LOGEMENT A L'HEURE
DU LIBERALISME GISCARDIEN -
QUELLES NOUVELLES FORMES DE LUTTE ?

Hausses de loyers de 20 à 30 % dans les HLM, escalade dans le secteur libre, dépeçage de la loi de 1948, et, partout, gonflement du montant des charges. Quant à la réforme de l'APL, qui voit un début d'application, elle désavantage le plupart des familles populaires.
- Où veut en venir le pouvoir ?
- Quels sont les freins à l'application des plans gouvernementaux ?
- Quelles luttes se développent aujourd'hui ?
- Comment les faire progresser ?
- Des comités locaux aux « syndicats du logement », quelle forme d'organisation privilégier face à l'ampleur des attaques ?

LIBRAIRIE POPULAIRE
23, RUE SAINT-SAUVEUR - PARIS 2^e

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

La bourgeoisie française face aux dangers de guerre (1)

Pour Giscard, attendre, voir... et ne rien faire

Par Nicolas DUVALLOIS

Commencée le 24 décembre, avec l'arrivée massive des premières troupes à Kaboul, l'invasion soviétique de l'Afghanistan a très rapidement suscité prises de positions et commentaires, dans le monde entier. Au delà des faits eux-mêmes, c'est de la stratégie de l'Union Soviétique dont il est question, et partant des dangers de guerre. La France n'a pas échappé à cette réflexion.

Dans un pays où les problèmes internationaux sont en général minorés par les forces politiques bour-

geoises, on a assisté - et on assiste encore - à une multiplication des prises de positions, des analyses, des propositions. Nous avons essayé de voir, au vu de ce débat, comment la bourgeoisie française et ses différentes composantes se situaient aujourd'hui par rapport à la situation internationale, en tenant compte de ses répercussions en France.

Trois éléments paraissent devoir être pris en compte : l'attitude du gouvernement lui-même, dans la mesure où c'est lui qui détient les moyens de l'action

diplomatique et politique au niveau international, dans la mesure aussi où c'est sa position qui apparaît, dans les instances internationales, comme « la position de la France ».

Dans notre prochaine édition, nous verrons la position des différents partis bourgeois français.

Enfin, nous étudierons, au travers du débat qui s'est engagée sur cette question, les tendances qui ont pu se manifester, qu'elles soient le fait de membres de partis ou de personnalités de la bourgeoisie française.

Préserver la «détente»...

Si elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale, la décision soviétique d'agresser militairement l'Afghanistan est aussi le fruit d'une analyse de la situation internationale. Les dirigeants du Kremlin n'agissent pas à la légère, et leur décision -préméditée- a pris en compte ce que serait l'attitude des différents pays face à ce nouveau pas du social-impérialisme. Tout porte à croire que l'attitude du gouvernement français ne les aura ni surpris, ni déçu.

Certes, la condamnation française à l'entrée de troupes étrangères sur le territoire afghan a été (presque) immédiate ; certes, le représentant français à l'ONU a soutenu à plusieurs reprises les résolutions condamnant l'agression soviétique ; certes, Giscard a reconnu, le 31 janvier, l'existence de «dangers de guerre» ; certes, le débat en France sur l'évolution de la situation internationale a pris une ampleur inégalée jusqu'ici. Il n'en reste pas moins que la position officielle du gouvernement français reste avant tout marquée par les illusions et les hésitations.

Des dizaines de milliers de soldats soviétiques s'affrontent au peuple afghan, des divisions russes se sont déployées aux frontières du Pakistan et de l'Iran. Giscard se demande «si les événements d'Afghanistan constituent un fait isolé ou s'ils annoncent un changement de stratégie».

L'idée d'un boycott des Jeux Olympiques de Moscou est-elle avancée par différents Etats ? Soisson trouve des mots très fermes pour condamner cette proposition.

En fait, trois lignes directrices déterminent l'attitude du pouvoir.

D'abord, il faut s'accrocher à la «détente», dont il n'existe pas de substitut, dira Giscard. Mais c'est sous le couvert de cette «détente» que Brejnev avance : on retire 20 000 soldats de RDA, et on en introduit 80 000 en Afghanistan...

Deuxième idée force du gouvernement français : il ne faut pas provoquer l'URSS. C'est au nom de cette idée que le pouvoir a écarté toute mesure de représailles envers Moscou. Ainsi est justifié -de fait- l'injustifiable : c'est ce que fait le conseil des ministres quand il demande à l'URSS «des gestes positifs». Surtout, pas de représailles et si l'URSS voulait bien faire une déclaration «apaisante», ou même retirer quelques chars dans une partie du monde, alors là, ça serait parfait... Tout redeviendrait comme avant...

La troisième idée directrice de Giscard, c'est celle de l'Europe. L'Europe doit prendre position en tant que telle. Reste à savoir quelle position doit-elle adopter. De ce point de vue, le leadership politique de l'Europe que souhaitent Giscard et Schmidt donne de pauvres résultats : il y a bien eu, trois semaines après le «coup de Kaboul» une position européenne, mais elle a été alignée sur la position des plus complaisants, à savoir justement Giscard et Schmidt.

Giscard et son ministre François-Poncet se plaisent à placer leur action dans un vaste contexte, planétaire et à long terme. Mais que reste-t-il, quand les faits sont là, qui exigent des décisions concrètes ? Une attitude qui occulte la nécessaire alliance des pays du second monde et du tiers-monde, une attitude qui consiste à se servir de la situation internationale pour tenter d'avancer dans l'opération consensus de collaboration de classe, une attitude qui refuse toute attitude ferme face au social-impérialisme, en prenant pour argent comptant des mots comme celui de la «détente», qui sont mille fois démentis par les faits. Pour la bourgeoisie française au pouvoir, il est urgent d'attendre et voir... et de ne rien faire.

25 jours d'activité diplomatique

Rien que des mots...

C'est le 24 décembre que les premières troupes soviétiques sont arrivées massivement à Kaboul. Le 27, elles se rendaient maître de la capitale afghane, organisaient le coup d'état et se déployaient sur l'ensemble du territoire. Le même jour, jeudi 27, les ambassadeurs en poste dans les pays occidentaux se faisaient recevoir par les ministres des Affaires étrangères, «pour donner des informations».

C'est Stirn, secrétaire d'état auprès du ministre des Affaires étrangères, qui reçoit l'ambassadeur russe Tchervononko. La première réaction française n'est connue que le lendemain, vendredi 28 décembre : le ministère des Affaires étrangères, dans un communiqué, fait état de «sa vive préoccupation», et précise que «la situation ainsi créée est de nature à susciter de légitimes inquiétudes pour la paix et la stabilité de la région». Prudence et hésitations, le ton est donné. Il restera le même dans les semaines qui vont suivre. Pendant trois jours, alors même que par milliers et milliers les soldats soviétiques s'affrontent au peuple afghan, le gouvernement français reste muet.

Le lundi 31 décembre, des représentants des pays occidentaux se réunissent à Londres pour définir une position commune...face aux événements d'Iran. La France y est représentée par de Leusse, secrétaire général du Quai d'Orsay. Finalement, il y sera aussi question de l'Afghanistan, avec une

déclaration commune parlant des «graves conséquences» et signalant qu'il est nécessaire de faire en sorte que «ces graves événements ne se répètent pas ailleurs». Le représentant américain, lui, va plus loin : s'arrogeant le droit de parler au nom de tous les pays, il déclare que tous «reconsidéreront leurs relations bi-latérales avec l'URSS». Après avoir envisagé un démenti immédiat, le gouvernement français se tait.

C'est aussi le 31 décembre que Giscard prononce ses vœux télévisés. Pour la première fois de manière publique, il reconnaît le caractère grave de la situation en disant que «le danger de guerre existe». Mais c'est aussitôt pour demander aux Français de faire confiance aux «hommes responsables» qui prétendent tenir notre sort en main. L'opération qui consiste à saisir un développement de la situation internationale pour en profiter dans le cadre de la politique française apparaît avec encore plus de netteté le lendemain, 2 janvier, avec l'invitation faite à Mitterrand et Marchais de «consulter les dossiers».

Recevant le corps diplomatique pour la cérémonie des vœux, le 3 janvier, Giscard va développer pour la première fois le thème de la détente «qu'il faut préserver : «la France est attachée à la politique de détente, à laquelle elle ne voit pas de substitut». Le lendemain, avec la presse (toujours les

vœux !), le président de la république est plus explicite encore : «Ce n'est pas tant la situation en Afghanistan qui est dangereuse - encore qu'elle pose de graves problèmes - que les tensions qui croissent au Proche-Orient». En aparté, il précisera à quelques journalistes qu'il compte sur le débat à l'ONU «pour savoir si l'Afghanistan est un événement isolé, épisode limité ou s'il annonce un changement de la stratégie soviétique». Dans le domaine des hésitations et des illusions, le conseil des ministres du 5 janvier sera une sorte de sommet : «inquiète», la France demande à l'URSS «de rétablir la confiance par des gestes positifs, notamment en Afghanistan».

Invité au club de la presse d'Europe 1, le 6 janvier, François-Poncet ne dira pas autre chose. Toutes ces déclarations sont marquées du sceau de la plus totale hypocrisie diplomatique : «Il importe de poursuivre avec l'Union soviétique le dialogue pour la mettre en présence des applications, des réactions que nous avons, que les autres parties du monde peuvent avoir. Par conséquent, nous n'envisageons pas des représailles, mais nous envisageons d'avoir avec l'URSS des conversations qui lui montreront que nous sommes attachés à la détente».

Clairement définie, la politique française va ensuite se confronter avec les autres pays occidentaux : lorsque les Anglais proposent des mesures globales de rétor-

sion, la France refuse, en exprimant son «septicisme» face à de telles mesures. Mais aucune action alternative n'est proposée...Le 8 janvier, Giscard s'entretient au téléphone avec Carter, le 9, il reçoit le chancelier allemand Schmidt : leurs positions, celles de la prudence, convergent. L'attitude du gouvernement français -condamnation de l'invasion, mais volonté de ne pas «brusquer» l'URSS par «des mesures intempestives»- ne changera plus. Tout au plus peut-on constater un léger changement de ton, lorsque le représentant français à l'ONU estimera, le 11 janvier, que «l'action de l'URSS en Afghanistan n'est pas conforme à la déclaration conjointe de l'URSS et de la France sur la détente internationale, signée le 22 juin 1977».

Fort du soutien allemand, la France jouera même un rôle modérateur lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE, à l'opposé des positions britanniques. Et depuis le début de la semaine, à l'Elysée, on prépare le voyage que doit effectuer Chaban-Delmas à Moscou, à partir du samedi 19 : là, au moins, un dirigeant de la bourgeoisie française pourra dire à Brejnev qu'il n'est pas d'accord, il pourra lui dire combien la France est attachée à la détente. Pendant ce temps, les avions-cargos Antonov continuent à déverser leurs cargaisons de troupes soviétiques.

